

Renseignements financiers

et transport scolaire

FRAIS GÉNÉRAUX OBLIGATOIRES 2010-2011

- | | |
|--|-----------|
| 1. Examens d'admission 1 ^{re} secondaire | 30,00 \$ |
| 2. Frais d'inscription (pour anciens et nouveaux élèves) (non remboursables) | 125,00 \$ |
| 3. Association de parents (coût par famille) | 15,00 \$ |

FRAIS DE SCOLARITÉ 2010-2011 2 200,00 \$

Pour les familles ayant plus d'un enfant qui fréquente simultanément le Collège* :

- Réduction totale de 100 \$ par famille des frais de scolarité pour les familles de 2 enfants;
- Réduction totale de 200 \$ par famille des frais de scolarité pour les familles de 3 enfants et plus.

* cette mesure d'aide aux familles ayant plus d'un enfant au Collège est subventionnée par la Fondation CEB et sujette à renouvellement à chaque nouvelle année scolaire selon les fonds disponibles à la Fondation.

FRAIS POUR LE PROGRAMME D'ÉDUCATION INTERNATIONALE 225,00 \$

AUTRES FRAIS

(reliés à la fréquentation du Collège)

- Uniforme du Collège : Maison Piacente (frais variables selon l'ampleur de la garde-robe et la croissance de l'élève).
- Manuels scolaires, cahiers d'exercices : frais variables selon les niveaux.
- Frais pour certains cours à option et activités.
- Repas chaud complet le midi pour les élèves qui le désirent. Le coût est de 4,90 \$ pour 2010-2011.

FRAIS SPÉCIFIQUES ET FACULTATIFS

Activités sportives, artistiques ou culturelles reliées à la vie parascolaire (frais modiques, variables selon la nature de l'activité, le niveau de compétition, le matériel requis).

TRANSPORT SCOLAIRE

Le Collège offre le transport scolaire à partir des territoires suivants :

COMMISSION SCOLAIRE DES SAMARES:

Le territoire complet de la Commission scolaire des Samares bénéficie du service de transport scolaire. Les frais d'utilisation sont de 350 \$ pour l'année scolaire 2010-2011.

COMMISSION SCOLAIRE DES AFFLUENTS :

Les villes desservies sont :

1. **L'Épiphanie.** Suite à une entente historique avec l'ancienne Commission scolaire de l'Industrie, la ville de l'Épiphanie bénéficie d'un transport scolaire dont les frais d'utilisation sont de 350\$ pour l'année scolaire 2010-2011.
2. **Repentigny.** Les frais d'utilisation sont de 775 \$ pour l'année scolaire 2010-2011.
3. La plupart des secteurs des villes de **Le Gardeur et L'Assomption.** Les frais d'utilisation sont de 775 \$ pour l'année scolaire 2010-2011.
4. La plupart des secteurs de **Lachenaie, La Plaine, Mascouche et Terrebonne.** Les frais d'utilisation sont de 1 300 \$ pour l'année scolaire 2010-2011.



COLLÈGE
ESTHER-BLONDIN

60 ans de fierté